

## Demande d'autorisation de solliciter des dons porte-à porte

### DEMANDEUR

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du ou de la responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### DATE(S) ET SECTEUR(S) DE LA SOLLICITATION

Date(s) de la sollicitation : \_\_\_\_\_

Ensemble du territoire de la Ville de Val-d'Or

Secteur Sullivan

Secteur Dubuisson

Secteur Val-Senneville

Secteur Louvicourt

Secteur Vassan

Affectation des sommes amassées : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du ou de la responsable

\_\_\_\_\_  
Date

### AUTORISATION DE LA MUNICIPALITÉ

Autorisé

Non autorisé

\_\_\_\_\_  
Signature de l'officier municipal

\_\_\_\_\_  
Date

Chacune des personnes affectées à cette levée de fonds doit être munie d'une copie de la présente autorisation et d'une lettre du responsable de l'organisme l'identifiant et confirmant qu'elle est dûment mandatée à cette fin. Ces documents doivent être produits à la demande d'un représentant de la Sûreté du Québec ou d'une personne sollicitée. *De plus, les levées de fonds de porte-à-porte sont autorisées entre 10 h et 19 h.*